



Rapport d'activité

2020



Index

I. Avant-propos	5
<hr/>	
II. Organisation du Fonds culturel national	6
<hr/>	
II.1. Le comité directeur	6
II.2. La commission interministérielle	7
II.3. Les jurys et les comités de sélection	7
III. Missions du Fonds culturel national	10
<hr/>	
III.1. Les aides et les subventions	10
III.2. Les bourses et les résidences d'artistes et d'auteurs	14
III.3. Le mécénat	22
IV. Extrait du compte d'exploitation	26
<hr/>	
IV.1. Les produits	26
IV.2. Les charges	26
IV.3. Les résultats annuels	26
V. Bilan et perspectives	27
<hr/>	



Keong-A Song, *Constellations à l'infini*, 2020. Dessin-collage in situ illustrant les personnes qui ont œuvré pour le Fonds culturel national depuis 1982 sur une représentation imprimée d'une gravure sur cuivre de 1598 « Lucemburgum » de Georg Braun (1541-1622) et Frans Hogenberg (1535-1590). Photo © Marco Godinho.

I. Avant-propos

Le 4 mars 2020, 38 ans jour pour jour après le vote de la loi portant création du Fonds culturel national, le comité directeur - en présence de Madame la Ministre de la Culture Sam Tanson - a pendu la crémaillère au deuxième étage du *Konschthaus Beim Engel*. Tout en gardant son siège social au 4, boulevard Roosevelt à Luxembourg, l'établissement public s'est ainsi installé pour la première fois en dehors du ministère de la Culture. Il y continuera à exercer son rôle d'intermédiaire dans la promotion des activités culturelles au Luxembourg et acteur clé dans le soutien actif de projets culturels, une mission accomplie grâce à une dotation annuelle de la part de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte ainsi que des contributions financières de mécènes privés.

Lors des travaux de rénovation au *Konschthaus Beim Engel*, la question du sort d'un tableau historique d'une vue panoramique de la Ville de Luxembourg, une des représentations imprimées d'une gravure sur cuivre de 1598 « Lucemburgum » de Georg Braun (1541-1622) et Frans Hogenberg (1535-1590), s'est posée. Le comité directeur actuel a décidé de le garder dans les locaux et de l'actualiser en le confiant à l'artiste Keong-A Song pour une illustration en accord avec l'histoire du Fonds culturel national. L'œuvre finale intitulée *Constellations à l'infini* est un dessin-collage sur le tableau historique. Conçue comme un hommage aux personnes qui ont œuvré pour le Fonds culturel national tout au long de son existence, les membres du comité directeur, les ministres de la Culture et secrétaires d'État, les présidents de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, les secrétaires administratives et les artistes lauréats, qui depuis 1982 ont contribué au rayonnement du Fonds culturel national, sont représentés.

À l'échelle nationale et internationale, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19. En date du 18 mars 2020 et pour une durée d'un peu plus de trois mois, l'état de crise pour cause « de menaces réelles pour les intérêts vitaux de tout ou partie de la population » (Constitution, article 32.4) est déclaré au Luxembourg. Cette mesure exceptionnelle, et le confinement qui en suit, ne restent évidemment pas sans conséquence pour le pays ainsi que pour le secteur culturel. La scène culturelle, touchée profondément par le confinement, la fermeture des lieux publics et l'annulation de toutes sortes de spectacles, se réinvente et propose de nombreuses initiatives qui permettent de se cultiver depuis son domicile. Le ministère de la Culture et le Fonds culturel national ont mis en place la plateforme « La culture à domicile » afin de rassembler toutes ces initiatives de la scène luxembourgeoise, que ce soient des concerts, des représentations théâtrales en streaming, des visites virtuelles d'expositions, de musées ou de galeries, l'accès numérique à des médiathèques, collections de livres ou autres.

Dans une même optique, le comité directeur du Fonds culturel national a décidé que tous les lauréats de bourses et résidences ainsi que les bénéficiaires de subventions ou garanties de bonne fin, dont les projets sont concernés par la crise sanitaire, disposent d'un délai de 24 mois à partir de la déclaration de l'état de crise au Luxembourg pour réaliser leur projet tout en bénéficiant de l'aide financière accordée.

Tout en promouvant les initiatives de la scène culturelle ainsi que les efforts menés lors de la crise et en cherchant à répondre au mieux aux besoins et aux évolutions du secteur culturel, le Fonds culturel national, en 2020 comme depuis 1982, assure sa première vocation : susciter et organiser le mécénat culturel au Luxembourg. Il remplit également son rôle d'intermédiaire, étant chargé de la transition de fonds pour toute personne souhaitant contribuer, par un don en espèces ou en nature, au développement culturel et artistique au Luxembourg, en permettant au mécène d'obtenir des déductions fiscales. Touché par la crise du COVID-19, le secteur culturel luxembourgeois, comme de nombreux autres domaines, doit faire face à un défi sans précédent et à une période à venir qui s'annonce difficile. En ces moments d'incertitude, le mécénat est plus que jamais une forme de soutien indispensable !

II. Organisation du Fonds culturel national

Le Fonds culturel national est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture et régi par la loi modifiée du 4 mars 1982, publiée au Mémorial A n° 12 du 12 mars 1982.

<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1982/03/04/n1/jo>



II.1. Le comité directeur

Le Fonds culturel national est administré par un comité directeur composé de Jo Kox, président, de Danielle Igniti, secrétaire (en remplacement de Danièle Kohn-Stoffels depuis le 11 février 2019), et de Raymond Bausch, membre. Les mandats d'une durée de trois ans ont été renouvelés à partir du 6 novembre 2018, publié au Mémorial B n°2564 du 19 septembre 2018. Danielle Igniti termine le mandat de Danièle Kohn-Stoffels, sa nomination a été publiée au Mémorial B n°383 du 13 février 2019.

Pendant l'année 2020, le comité directeur du Fonds culturel national a été convoqué à onze réunions ; s'y ajoutent les entrevues et entretiens que les membres du comité directeur ont eu avec des particuliers ou des délégués de groupements, d'associations et des services ou administrations publiques, ainsi que les manifestations auxquelles le comité directeur était représenté.

Le secrétariat administratif est assuré par Jil Spaus depuis le 1^{er} avril 2019.

Le Fonds culturel national a également engagé deux stagiaires : Sasha Vales (27 janvier – 6 mars 2020) et Anne-Marie Schwarz (10 août – 28 août 2020).

Visio-conférence du 1^{er} avril 2020. De gauche à droite, de haut en bas : Raymond Bausch (membre), Jo Kox (président), Danielle Igniti (secrétaire), Jil Spaus (chargée de projets culturels). capture d'écran par Jil Spaus © Jil Spaus.

II.2. La commission interministérielle

Prévue à l'article 11 de la loi de 1982, la commission interministérielle se réunit pour délibérer et accepter les dons en nature. Suite à cette procédure, le Fonds culturel national émet aux donateurs des certificats de déductibilité fiscale pour l'année d'imposition en cours.

Par arrêté ministériel du 10 septembre 2019, sont nommés membres de la commission interministérielle pour une durée de quatre ans Monique Adams (Administration des Contributions directes), Marc Brandenburger (Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA), Anne Greiveldinger (Ministère d'État) et Claudine Hemmer (Ministère de la Culture). La commission interministérielle s'est réunie trois fois au cours de l'année 2020.

II.3. Les jurys et les comités de sélection

Un jury ou un comité de sélection est un ensemble d'experts réunis en commission pour évaluer les dossiers de candidatures dans le cadre du programme des bourses ou résidences d'artistes proposées par le Fonds culturel national. Les membres doivent avoir une connaissance de la pratique artistique pour laquelle ils ont été choisis. On différencie entre le comité de sélection et le jury selon le pouvoir décisif des membres de ces organes.

Les membres sont nommés par le comité directeur pour une durée maximale de trois années consécutives, renouvelable une seule fois pour une durée de deux ans. À noter que les membres doivent adhérer à un code de déontologie élaboré par le Fonds culturel national qui encadre le processus d'évaluation. Ce code doit être suivi de façon rigoureuse, permettant ainsi de veiller à ce que les principes de compétences, d'impartialité, d'intégrité, de loyauté et de respect soient honorés.

En 2020, le Fonds culturel national a invité 58 experts à siéger dans un de ces jurys.

Conformément au plan d'action nationale de l'égalité entre femmes et hommes, le comité directeur s'efforce d'obtenir et de promouvoir un partage équilibré entre les deux sexes dans ses jurys d'experts. En 2020, 29 femmes et 29 hommes ont fait partie des 16 jurys et comités de sélection.

Les jurys des bourses en 2020

Bourse Kappkino. Bourse d'aide à l'écriture d'une pièce audio (Hörspiel).

- Jhang Bermes, chanteur et interprète
- Tanja Frank, Openscreen a.s.b.l
- Anne Legill, Les 2 Théâtres de la Ville de Luxembourg

Bourse Focuna. Bourse d'aide de développement de carrière pour artistes/groupes rock/pop/électro.

- Paul Bradshaw, Rockhal
- Marc Scheer, Kulturfabrik
- Giovanni Trono, music:LX
- Vicky Zeimetz, Atelier

Bourse Focuna. Bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents.

- Simone Beck, historienne de théâtre
- Laura Graser, Rotondes
- Laure Roldàn, boursière 2019

Bourse Francis-André. Bourse de production pour artistes ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels.

- Francis Feidler, curateur, ancien directeur de l'IKOB, Eupen
- Gabriele D. Grawe, Musées de la Ville de Luxembourg
- André Schoup, mécène
- Francis Schoup, mécène

Bourse Focuna. Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire de jeunesse.

- Jérôme Jaminet, enseignant et critique littéraire
- Angela Nies, enseignante en littérature
- Sébastien Thiltges, chercheur en littérature
- Fabienne Weber, enseignante en littérature

Bourse Focuna. Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants.

- Anne-Marie Antony, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – Script
- Nicole Sahl, Centre national de littérature
- Romain Sahr, Université du Luxembourg
- Aimée Schultz, Bibliothèque nationale de Luxembourg

Bourse Edmond-Dune. Bourse d'écriture théâtrale pour auteur et d'aide de montage pour structure théâtrale professionnelle.

- Vesna Andonovic, critique
- Frank Feitler, ancien directeur de Les Théâtres de la Ville de Luxembourg, dramaturge
- Andreas Wagner, dramaturge

Concours Village de la BD – création d'un personnage de BD autour du texte littéraire « De Bidgang no Conter ».

- Charel Bauer, représentant du Festival International de la Bande Dessinée à Contern
- Danielle Igniti, historienne de l'art, ancienne directrice du centre culturel Opderschmelz de Dudelange
- Claude Kremer, Centre national de littérature
- Jean-Claude Muller, représentant du Festival International de la Bande Dessinée à Contern

Les jurys et comités de sélection des résidences en 2020 :

Bourse Bicherfrënn. Résidence d'auteur à Berlin (D).

- Claude D. Conter, Bibliothèque nationale du Luxembourg
- Jeanne E. Glesener, Université du Luxembourg
- Frank Hansen, Lëtzebuenger Bicherfrënn
- Ludivine Jehin, Centre national de littérature
- Christiane Krier, Lëtzebuenger Bicherfrënn

Bourse GG-FBL. Résidence de recherche et de création à Paris (F).

- Valério D'Alimonte, Luxembourg for Tourisme
- Valérie Quilez, Mission culturelle du Luxembourg en France
- Marion Vergin, Cercle Cité

Bourse Focuna. Résidence chorégraphique de création à Berlin (D).

- Ainhoa Achutegui, Neimënster
- Mathis Junet, TROIS C-L
- Annick Schadeck, résidente 2019
- Joëlle Trauffer, Théâtres de la Ville de Luxembourg

Bourse Focuna. Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à Montréal (CA).

- Yann Anniccharico, résident 2019
- Michèle Walerich, Centre national de l'audiovisuel
- Christine Walentiny, Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain

Bourse Focuna. Résidence chorégraphique de finition à Annonay (F).

- Bernard Baumgarten, TROIS C-L
- Jérôme Konen, Kinneksbond Mamer
- Tom Burns-Leick, Les Théâtres de la Ville de Luxembourg

Résidence de recherche et de création à la Cité Internationale des arts à Paris (F).

- Vincent Gonzalvez, Cité internationale des arts
- Vera Kox, résidente 2019
- Christian Mosar, directeur de frEsch a.s.b.l.
- Valérie Quilez, Mission culturelle du Luxembourg en France
- François Tiger, Cité internationale des arts

Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens au Künstlerhaus Bethanien à Berlin (D).

- Aline Bouvy, résidente 2019
- Claudine Hemmer, Ministère de la Culture
- Clément Minighetti, MUDAM

Résidence de recherche et de création pour auteurs, scénaristes, dramaturges à l'Academia Belgica à Rome (I).

- Claude Kremer, Centre national de littérature
- Anne Simon, Volleksbühn
- Gian Maria Tore, Université du Luxembourg

III. Missions du Fonds culturel national

Initialement conçu comme organisme chargé de recevoir et de gérer des fonds issus du mécénat afin de les redistribuer aux divers acteurs culturels et assurer ainsi le rôle d'intermédiaire dans la promotion des activités culturelles au Luxembourg, le Fonds culturel national était considéré surtout comme une plateforme de transition de fonds entre donateurs et bénéficiaires en permettant au mécène d'obtenir des déductions fiscales.

Grâce à une dotation annuelle de la part de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte – actuellement de l'ordre de 600.000 EUR par an – la mission de l'établissement public a été amplifiée par la possibilité de soutenir activement le développement culturel du pays. L'ambition de voir l'offre artistique et culturelle luxembourgeoise croître et de la faire découvrir au niveau national et international se trouve aujourd'hui au cœur de la vision du Fonds culturel national.

III.1. Les aides et les subventions

Le Fonds culturel national contribue avant tout à soutenir et à renforcer la créativité au Luxembourg en promouvant l'activité culturelle nationale par des subventions sélectives. Ces aides et soutiens sont liés à des projets et sont affectés par le comité directeur, conformément aux objectifs arrêtés par la loi de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

En 2020, le comité directeur du Fonds culturel national s'est réuni onze fois et a examiné 95 dossiers introduits par des artistes professionnels, des éditeurs ou des organisations œuvrant dans le domaine culturel, dont 70 dossiers ont été soutenus financièrement.

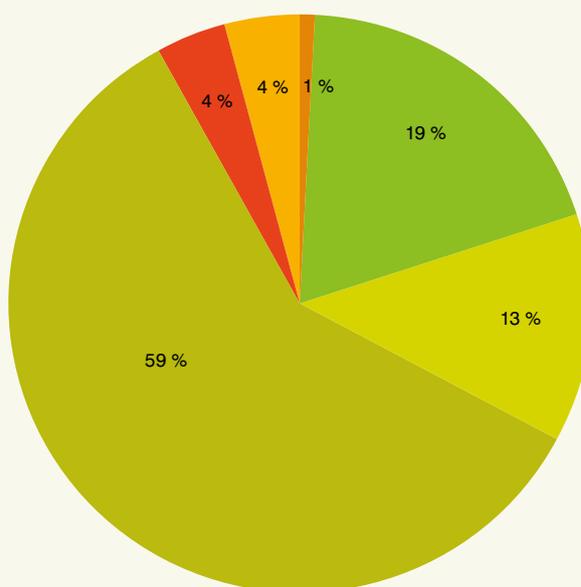
Le montant total des aides financières ponctuelles allouées s'élève à 174.830,06 EUR.

Ventilation des aides et subventions accordées en 2020 par domaine artistique

	Montant alloué	Nombre de projets retenus	Variation budgétaire par rapport à 2019
Musique	6.321,83 €	6	-78,09 %
Théâtre	7.012,49 €	6	-87,33 %
Littérature /Édition	102.924,41 €	34	+12,86 %
Arts visuels	33.286,00 €	16	-54,52 %
Danse	23.185,33 €	5	+34,01 %
Arts appliqués, design et métiers d'art	2.100,00 €	3	-42,47 %
Total	174.830,06 €	70	-35,38 %

Aides accordées par domaine artistique en 2020

- Musique
- Théâtre
- Littérature /Édition
- Arts visuels
- Danse
- Arts appliqués, design et métiers d'art



Bénéficiaires des aides et subventions en 2020

1. Musique

Mobilité

Cleveland, Duo Arzu & Gamze Kirtil, Michel Reis Japan Quartet, Alben Petrovic Vrachanska, Claude Weber

Édition

MIL a.s.b.l.

2. Littérature

Maisons d'édition luxembourgeoise

Black Fountain Press a.s.b.l., copybarabooks, CartoonArt, Éditions Guy Binsfeld, Éditions PHI, Éditions Schortgen, forum a.s.b.l., Hydre Éditions, Kremart Édition, Les amis du 9^e art, Op der Lay s.à.r.l.

Maisons d'éditions étrangères

Éditions LansKine, Killroy media Verlag, Nissos Editions Athens

Mobilité

Anne-Marie Reuter, Elise Schmit

3. Théâtre

Mobilité

Canopée Produktion a.s.b.l., Sophie Langevin, Thierry Mousset, Susi Muller

Diffusion

Bombyx a.s.b.l., Alireza Gholami Shielsar

4. Arts visuels

Diffusion

Cedilhas e Legendas, Dortmunder Kunstverein e.V., Luxembourg Institute for Artistic Research NYC, Mikro Zurich, MNAC – Musée national d'Art contemporain, Théâtre National de la Communauté française de Belgique

Mobilité

Mike Bourscheid, Krystyna Dul, Patrick Galbats, Christian Neuman, Karolina Pernar, Stella Radicati

Édition

Aline Bouvy, Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, Carole Melchior, Pit Wagner

5. Danse

Diffusion

Anne-Mareike Hess, VEDANZA a.s.b.l.

Édition

Making Dances a.s.b.l.

Mobilité

Adela Filipovic

6. Arts appliqués, design, métiers d'art

Mobilité

Jil Jander

Édition

Laurie Lamborelle, Jil Jander

Expo 2020 Dubaï

Dans le contexte de la présentation du Luxembourg à l'Expo 2020 Dubai, qui aura lieu du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022, reportée d'un an en raison de la crise sanitaire, le secteur culturel national, dont notamment la création contemporaine, est largement impliqué dans l'élaboration de la scénographie du pavillon du Grand-Duché.

En concordance avec le thème proposé pour l'Expo 2020 Dubai « Connecting minds, Creating the future », le projet artistique pour le pavillon du Luxembourg suit l'idée d'une mise en relation des esprits, dans ce cas, des esprits artistiques, pour arriver à la réalisation de projets collectifs. Huit artistes issus de sept champs artistiques ont été sélectionnés en 2017 par le comité artistique en charge de la mise en œuvre du volet culturel afin de former un collectif d'artistes et de créer des œuvres collaboratives. Au sein de ce collectif, Julie Conrad (design), Ady El Assal (film), Guy Helming (littérature), Karolina Markiewicz et Pascal Piron (arts visuels), Simone Mousset (danse), Patrick Muller (musique) et Renelde Pierlot (théâtre) sont amenés à développer des projets artistiques en concertation avec l'architecte et le scénographe du pavillon. Finalement cinq projets du collectif ont été retenus pour l'exposition « Mir wëlle bleiwen, wat mir ginn ».

L'enveloppe budgétaire du Fonds culturel national a été fixée à 350.000 EUR, échelonnée sur cinq exercices comptables (2017, 2018, 2019, 2021, 2022).

III.2. Les bourses et les résidences d'artistes et d'auteurs

En 2020, le comité directeur du Fonds culturel national a accordé 15 bourses et résidences pour un montant total de 171.450,00 EUR. Ces bourses et résidences d'artistes et d'auteurs sont attribuées sur base d'appels à candidatures et les dossiers sont analysés par un jury d'experts. Chaque bourse et chaque résidence est évaluée par un jury différent. En 2020, le Fonds culturel national a invité 58 experts à siéger dans l'un de ces jurys afin d'analyser les 63 dossiers de candidatures pour les 8 bourses et 8 résidences d'artistes et d'auteurs proposées.

Ce programme de bourses et résidences a été organisé et financé en collaboration avec l'Academia Belgica à Rome, l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin, l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Rome, les Amis du Livre a.s.b.l. – Lëtzebuerger Bicherfrënn, le Centre national de littérature, la Cité internationale des arts à Paris, la compagnie La Baraka, le Festival International de la BD à Contern, la Fondation Biermans-Lapôtre à

Paris, la Fonderie Darling à Montréal, le Künstlerhaus Bethanien à Berlin, le Literarisches Colloquium à Berlin, le ministère de la Culture, la Mission culturelle du Luxembourg en France, music:LX a.s.b.l., Openscreen a.s.b.l., le Rocklab de la Rockhal, Les Théâtres de la Ville de Luxembourg, le TROIS C-L – Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois, les Uferstudios à Berlin et différents mécènes privés.

À des fins de transparence et d'évaluation, le Fonds culturel national publie non seulement les listes des bénéficiaires des bourses et résidences par année d'obtention, mais tient également à collecter et à diffuser les résultats obtenus grâce aux fonds investis dans le programme. Les bénéficiaires des bourses et résidences s'engagent à fournir un rapport final afin de partager leurs expériences. Ces rapports permettent d'exposer les réalisations découlant d'une bourse ou résidence et d'assurer que le projet financé a été mené à bien.

Bartleby Delicate, lauréat de la bourse d'aide de développement de carrière pour artistes/groupes rock/pop/électro 2020. Photo © Sven Becker.



Les bourses

Depuis 2016, le Fonds culturel national réserve une partie de son budget pour l'organisation de bourses et résidences, dispositifs qui visent la professionnalisation, une recherche et/ou un perfectionnement sur une plus longue durée. Le but premier de l'attribution d'une bourse est la stimulation de la carrière et de la pratique de l'artiste ou de l'auteur. Le lien avec le plan de développement de carrière professionnelle est particulièrement important, pour les artistes et auteurs émergents ou en voie de professionnalisation comme pour les artistes/auteurs professionnels confirmés.

Ayant comme objectif de proposer un programme de bourses qui correspond aux besoins de la scène culturelle, le Fonds culturel national, en collaboration avec des partenaires publics et privés, offre différents formats de bourses – bourses d'accompagnement, bourses de création, bourses de développement, bourses de diffusion, bourses d'écriture, bourses d'édition, bourses de production, castings, résidences. Ces bourses sont organisées annuellement, bi annuellement ou en série. La bourse d'accompagnement pour metteur en scène, depuis 2016, de même que le casting pour comédiens dans le cadre du projet « Bibliothèque des Livres Vivants », série de trois éditions, et la bourse d'écriture théâtrale, en place depuis 2018, visent exclusivement le domaine du théâtre. De même, les bourses d'aide à l'édition et la bourse d'aide à l'écriture d'une pièce audio visent uniquement le domaine littéraire. Destinées aux artistes visuels, les bourses de production – bourse Francis-André et bourse Bert-Theis – se sont développées depuis leurs créations en 2016 et 2017. Depuis 2017, la bourse d'aide de développement de carrière s'adresse aux musiciens, tandis que la bourse Indépendance, bourse de création et de diffusion, organisée tous les deux ans, se concentre sur les arts numériques.

En 2020, huit artistes, auteurs et maisons d'édition ont bénéficié d'une bourse :

Bourse d'écriture théâtrale et d'aide de montage pour structure professionnelle. Bourse Edmond-Dune : Guy Helmingier.

Bourse d'aide de développement de carrière pour artistes/groupes rock/pop/électro : Bartleby Delicate.

Bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents : Sally Merres.

Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants : Bicherhaischen Editioun, PersPektiv Editions.

Bourse d'aide à l'écriture d'une pièce audio (Hörspiel). Bourse Kappkino : Jana Montorio.

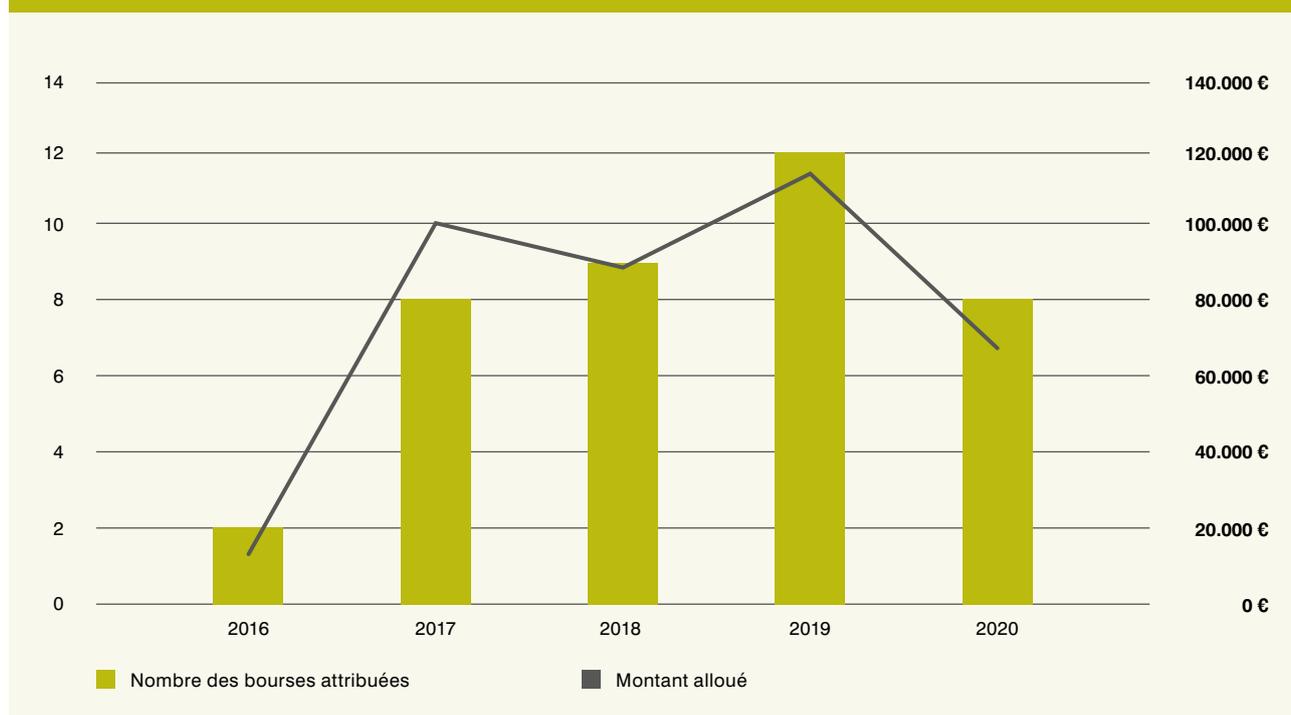
Bourse de production pour artiste ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels. Bourse Francis-André : Yann Annicchiarico.

Concours Village de la BD – création d'un personnage BD autour du texte littéraire « De Bidgang no Conter » (sur initiative du Festival International de la BD à Contern et du Centre national de littérature) : Andy Genen.

Évolution des bourses et résidences d'artistes et d'auteurs accordées 2016-2020*

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre des bourses attribuées	2	8	9	12	8
Montant alloué	13.000,00 €	98.566,71 €	88.000,00 €	116.400,00 €	66.800,00 €

Évolution des bourses accordées 2016-2020



*non incluses toutes les bourses de la Fondation Michelle, fondation abritée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, accordées entre 2014-20

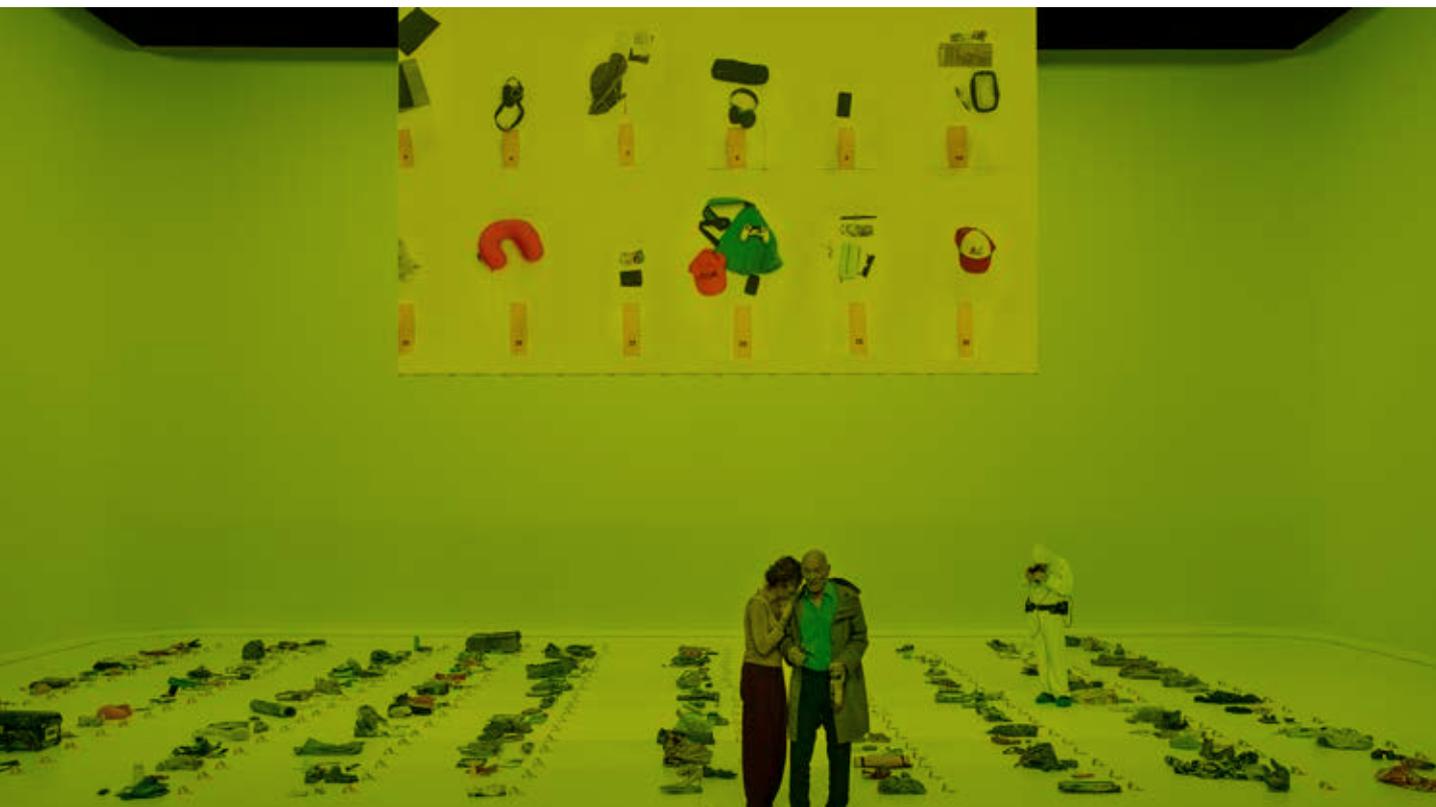
Bourses	Année(s) d'organisation	Domaine(s) culturel(s) visé(s)	Lauréats
Bourse d'accompagnement pour metteur en scène émergent	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Théâtre	Thierry Mousset (2016), Linda Bonvini (2017), Stéphane Ghislain Roussel (2018), Laure Roldàn (2019), Sally Merres (2020)
Résidence d'artiste à Bourglinster. Bourse Francis-André	2016, 2017, 2018	Arts visuels	Aurélie de Heinzelin (2016), Chantal Maquet (2017), Suzan Noesen (2018)
Casting pour comédiens dans le cadre du projet « Bibliothèque des Livres Vivants »	2017, 2018, 2019	Théâtre	Colette Kieffer (2017), Jérôme Varanfrain (2017), Delphine Sabat (2018), Jeanne Werner (2018), Sullivan Da Silva (2019), Laure Roldàn (2019)
Bourse de création et de diffusion en arts numériques. Bourse Indépendance	2017, 2019	Arts numériques	Laura Mannelli (2017), Steve Gerges (2019)
Bourse d'aide de développement de carrière pour artistes/ groupes rock/pop/électro	2017, 2018, 2019, 2020	Musique	EDSUN (2017), Say Yes Dog (2018), Napoleon Gold (2019), Bartleby Delicate (2020)
Résidence pour artiste en arts numériques au Bamhaus	2017	Arts numériques	Nora Wagner (2017)
Bourse de production pour artiste ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels. Bourse Bert-Theis	2017, 2018, 2019	Arts visuels	Jeff Weber (2017), Common Wealth (2018), Filip Markiewicz (2019)
Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants	2017, 2018, 2019, 2020	Littérature	Op der Lay (2017), Kremart Édition (2018), Éditions Phi (2018), Éditions Phi (2019), Éditions Schortgen (2019), Zoom Édition (2019), Bicherhaischen Editioun (2020), PersPektiv Éditions (2020)
Bourse d'écriture théâtrale et d'aide de montage pour structure théâtrale professionnelle. Bourse Edmond-Dune	2018, 2019, 2020	Théâtre	Marie Jung (2018), Claire Wagener en collaboration avec Frédérique Colling et Catherine Elsen (2019), Guy Helminger (2020)
Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire de jeunesse	2018, 2019, 2020	Littérature	Éditions Schortgen (2018), Éditions Saint-Paul (2019)
Bourse d'aide à l'écriture d'une pièce audio. Bourse Kappkino	2019, 2020	Littérature	Claire Thill (2019), Jana Montorio (2020)
Bourse de production pour artistes ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels. Bourse Francis-André	2019, 2020	Arts visuels	Martine Feipel et Jean Bechameil (2019), Yann Annicchiarico (2020)

Les résidences d'artistes et d'auteurs

Cinq années après l'organisation des premières résidences d'artistes et d'auteurs par le Fonds culturel national, le comité directeur de l'établissement public envisage de poursuivre et de diversifier son programme de résidences d'artistes et d'auteurs. Ces résidences de recherche et/ou de création contribuent à assurer les conditions techniques et financières nécessaires pour concevoir, écrire ou produire une œuvre nouvelle en y associant le public local dans le cadre d'une présentation. Elles permettent également aux artistes de mieux ancrer leur travail dans une réalité territoriale.

Dans cette optique et afin d'adapter le programme aux domaines culturels, différentes résidences à l'étranger ont été organisées et réorganisées selon les besoins divers du secteur. Ainsi, depuis 2017, en plus de la résidence à la Fonderie Darling et de la résidence à la Fondation Biermans-Lapôte, la résidence d'auteur au Literarisches Colloquium de même que la résidence chorégraphique aux Uferstudios sont en place. En 2018, une première résidence chorégraphique à Annonay a été rajoutée à ce programme de résidences et en 2019, le Fonds culturel national a pris la relève de l'organisation des résidences d'artistes au Künstlerhaus Bethanien et à la Cité internationale des arts. En outre, la même année, deux pépinières à projets ont été proposées à des metteurs en scène, auteurs, scénographes, concepteurs sonores. À partir de 2020, le partenariat avec l'Academia Belgica et le ministère de la Culture permet d'organiser une résidence de recherche et de création pour auteurs, dramaturges, scénaristes ou illustrateurs. Pour l'année 2021, une résidence pour chercheur à l'Academia Belgica – Bourse Fondation Loutsch-Weydert – est prévue. À l'exception des pépinières à projets, initiées en 2019, ce programme de résidences est proposé annuellement en partenariat avec les lieux d'accueil et en collaboration avec des partenaires publics et privés.

Spectacle *Flight 49*, mis en scène par Simon Stone. Sally Merres, assistante metteur en scène, lauréate de la bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents 2020. Photo © Dim Balslem.



Ainsi, en 2020, des séjours en résidence de durée variable ont été offerts à sept artistes, auteurs ou collectifs d'artistes. En outre, afin de valoriser le travail des artistes et auteurs en résidences et de leur permettre de disposer des moyens financiers nécessaires à la recherche et à la création artistique, les conditions matérielles et financières des résidences ont été réévaluées et adaptées.

Ont bénéficié d'une résidence en 2020 :

Bourse Bicherfrënn. Résidence d'auteur à Berlin :
Elise Schmit.

Résidence de recherche chorégraphique à Berlin : Tania Soubry.

Résidence chorégraphique de création à Annonay : JC movement production (Jill Crovisier).

Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à la Cité internationale des arts à Paris : Jeff Weber.

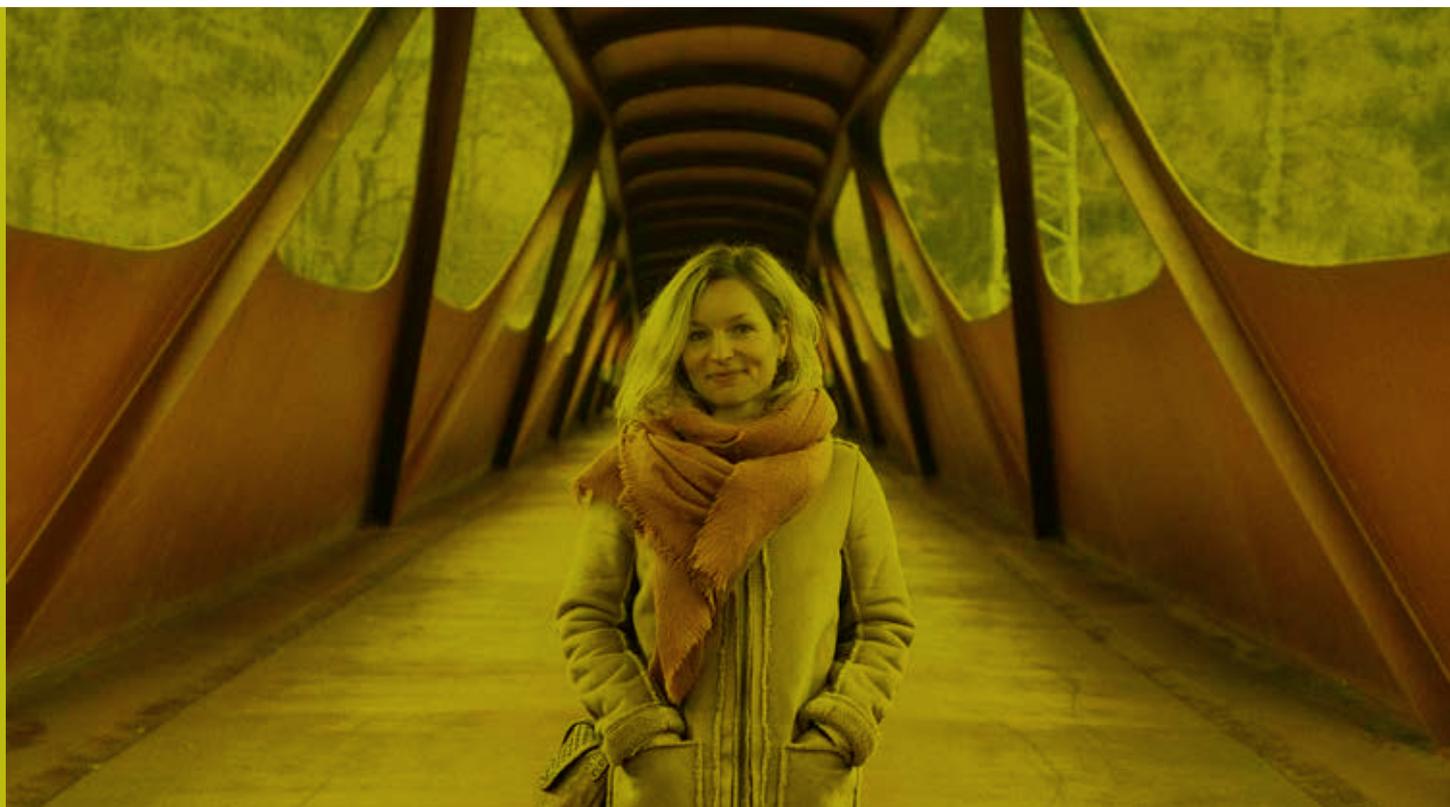
Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens au Künstlerhaus Bethanien à Berlin : Eric Schumacher.

Résidence de recherche et de création pour auteurs, scénaristes, dramaturges, illustrateurs à l'Academia Belgica à Rome : Stéphane Ghislain Roussel.

Résidence d'auteur à Berlin. Bourse Bicherfrënn : Samuel Hamen (séjour reporté suite à la crise sanitaire, dates confirmées pour 2021).

Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à Montréal : Suzan Noesen (séjour reporté suite à la crise sanitaire, dates confirmées pour 2021).

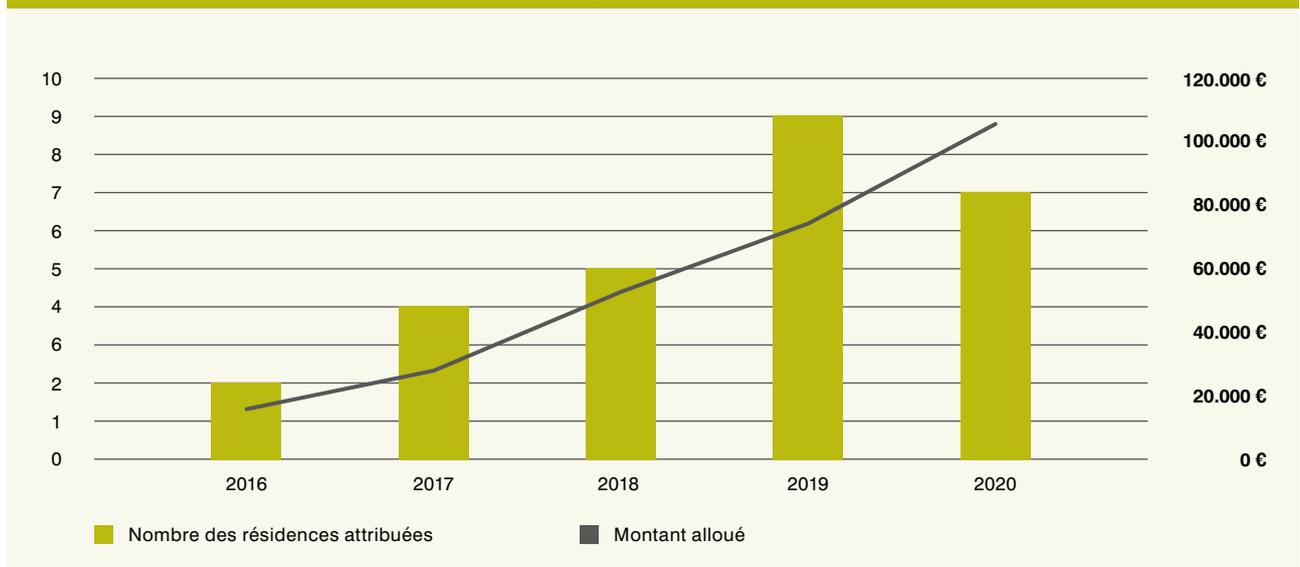
Jana Montorio, lauréate de la bourse Kappkino, bourse d'écriture d'une pièce audio (Hörspiel) 2020. Photo © Emile Hengen.



Évolution des résidences d'artistes et d'auteurs à l'étranger accordées 2016-2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre des résidences attribuées	2	4	5	9	7
Montant alloué	14.400,00 €	26.400,00 €	51.400,00 €	73.900,00 €	104.650,00 €

Évolution des résidences d'artistes à l'étranger accordées 2016-2020



Yann Annicchiarico, « Diener zweier Herren » au KIT – Kunst im Tunnel (18.07.2020 – 08.11.2020), lauréat de la bourse Francis-André, bourse de production pour artiste ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels 2020. Photo © Ivo Faber.



Aperçu des résidences d'artistes et d'auteurs à l'étranger organisées par le Fonds culturel national

Résidence d'artiste	Année(s) d'organisation	Pays	Domaine(s) culturel(s) visé(s)	Durée de séjour	Lauréats
Résidence de recherche et de création à Fondation Biermans-Lapôte à Paris	2016, 2017, 2018, 2019	France	Arts multidisciplinaires, arts visuels, danse, design, littérature, musique, théâtre	8 semaines	Claire Thill (2016), Laurianne Bixhain (2017), Isabelle Mattern (2018), Lucie Majerus (2019)
Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à Fonderie Darling à Montréal	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Canada	Arts visuels	12 semaines	Claudia Passeri (2016), Laurianne Bixhain (2017), Bruno Baltzer et Leonora Bisagno (2018), Yann Annicchiarico (2019), Suzan Noesen (2020)
Résidence d'auteur au LCB à Berlin. Bourse Bicherfrënn	2017, 2018, 2019, 2020	Allemagne	Littérature	8 à 10 semaines	Tom Nisse (2017), Ian De Toffoli (2018), Elise Schmit (2019), Samuel Hamen (2020)
Résidence de recherche chorégraphique aux Uferstudios à Berlin	2017, 2018, 2019, 2020	Allemagne	Danse	6 semaines	Simone Mousset (2017), Jill Crovisier (2018), Annick Schadeck et Luc Spada (2019), Tania Soubry (2020)
Résidence de finition chorégraphique à La Chapelle Sainte Marie à Annonay	2018, 2019, 2020	France	Danse	6 semaines	Porson's Kashoggi (2018), AWA – As We Are (2019), JC movement production (2020)
Pépiinière à projets pour metteurs en scène, auteurs, scénographes, concepteurs sonores. Bourse TF-CITF	2019	Suisse	Théâtre	2 semaines	Ian De Toffoli (2019), Sophie Langevin (2019)
Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens au Künstlerhaus Bethanien à Berlin	2019, 2020	Allemagne	Arts visuels	24 semaines	Aline Bouvy (2019), Eric Schumacher (2020)
Résidence de recherche et de création pour artistes, auteurs, danseurs ou musiciens à la Cité internationale des arts à Paris	2019, 2020	France	Arts multidisciplinaires, arts visuels, danse, design, littérature, musique, théâtre	12 semaines	Vera Kox (2019), Jeff Weber (2020)
Résidence de recherche et de création pour auteurs, scénaristes, dramaturges ou illustrateurs à l'Academia Belgica à Rome	2020	Italie	Littérature, théâtre	4 semaines	Stéphane Ghislain Roussel (2020)

III.3. Le mécénat

La première vocation du Fonds culturel national a toujours été de susciter et d'organiser le mécénat culturel privé au Luxembourg, les dons émanant de sources privées étant indispensables à un secteur culturel dynamique.

Les dons en nature

Conformément aux modalités de la loi du 4 mars 1982, le Fonds culturel national peut recevoir des dons en nature (objets d'art, mobilier, livres, objets de collection ou documents qui sont d'une haute valeur culturelle, artistique ou historique), soit sans indication de destination – auquel cas les dons et les allocations seront utilisés par le Fonds pour financer divers projets culturels qui lui sont soumis – soit pour le compte d'institutions culturelles.

La commission interministérielle est composée depuis le 10 septembre 2019 de Monique Adams (Administration des Contributions directes), Marc Brandenburger (Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA), Anne Greiveldinger (Ministère d'État) et Claudine Hemmer (Ministère de la Culture).

Quatre donations en nature pour un montant de 14.500 EUR ont été enregistrées en 2020. Les institutions ayant bénéficié de dons en nature sont les 2 Musées de la Ville de Luxembourg, le Musée national d'histoire et d'art et le Centre national de littérature.

Centre national de littérature

Collection de documents d'archives et de livres de la bibliothèque de Théo Kerg

Donateur : Carlo Kerg

Musée national d'histoire et d'art

Service de table de Zens Frères Luxembourg à décor floral, réalisé entre 1890 et 1908

Donatrice : Christiane Erpelding

Quatre œuvres de Ernest Wurth (1901-1976) et d'une œuvre de Félix Glatz (1894-1953)

Donateur : anonyme

Les 2 Musées de la Ville de Luxembourg

Deux œuvres de Ernest Wurth (1901-1976)

Donateur : anonyme

Évolution des dons en nature 2015-2019

Année	Valeur estimée des dons en nature	Nombre de dons en nature
2016	131.099 €	8
2017	76.800 €	5
2018	51.550 €	4
2019	202.927 €	5
2020	14.500 €	4

Les dons en espèces

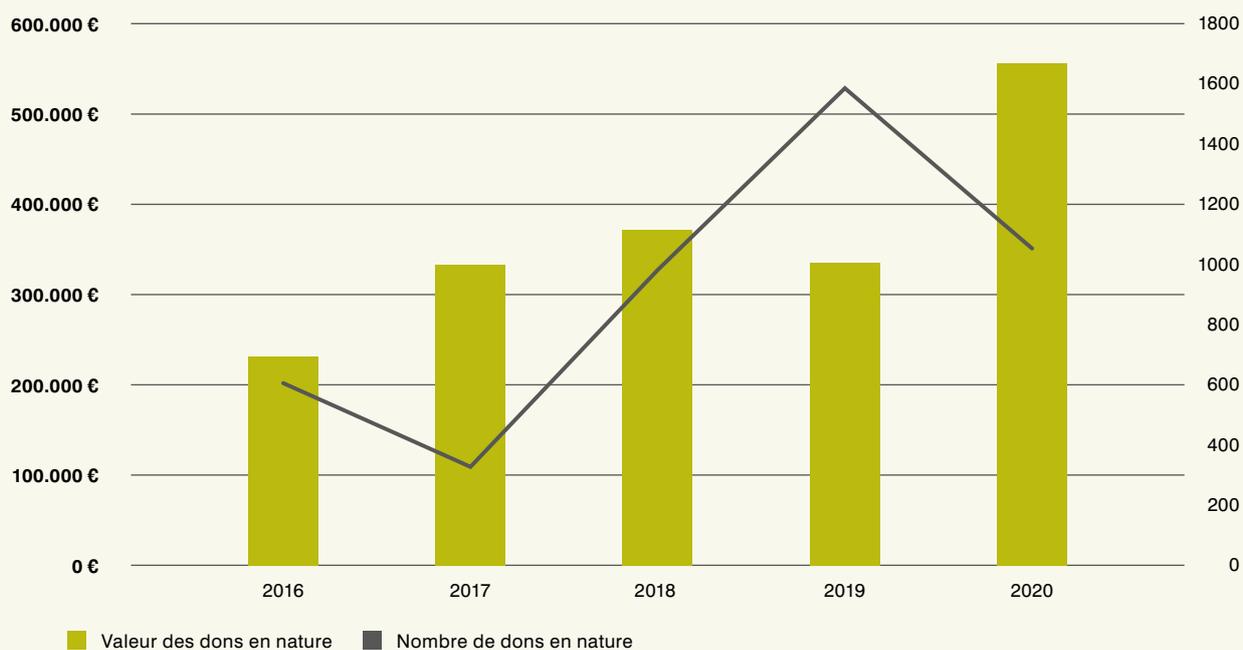
Deux modifications législatives sont à l'origine d'une hausse non négligeable des dons en espèces depuis 2015 : le règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 modifiant le règlement grand-ducal du 4 juin 2004 visant à faciliter les conditions, les critères et modalités d'agrément auprès du Fonds culturel national et le règlement grand-ducal du 24 avril 2018 modifiant le règlement grand-ducal du 4 juin 2004 autorisant les dons d'une valeur inférieure à 50 EUR. Ces modifications permettent aux donateurs de soutenir directement un projet culturel, sans autorisation du comité directeur, peu importe le montant du don.

C'est notamment grâce à ces modifications que la voie du mécénat en espèces a pu être redynamisée.

Évolution des dons en espèces 2016-2020

Année	Montant total des dons en espèces	Nombre de dons
2016	230.284,47 €	606
2017	333.102,10 €	367
2018	381.793,91 €	997
2019	336.910,13 €	1.581
2020	562.441,90 €	1.076

Évolution des dons en nature 2016-2020



Depuis lors, 100 associations et institutions ont bénéficié d'un agrément pour leurs activités culturelles et artistiques. En 2020, le comité directeur du Fonds culturel national a accepté 14 nouvelles demandes d'agrément :

- Bibliothèque nationale du Luxembourg, projet « Activités culturelles »
- Collateral Drama a.s.b.l., projet « Activités culturelles »
- Zaltimbanq' Zirkus a.s.b.l., projet « Activités culturelles »
- Minett Park Fond-de-Gras, projet « Activités culturelles »
- Retrobus a.s.b.l., projet « Restauration de bus »
- Bert Theis Archive, projet « Activités culturelles »
- TRIFOLION Echernach a.s.b.l., projet « Activités culturelles »
- Ferro Forum a.s.b.l., projet « Activités culturelles »
- KUK – KulturKanal fir Lëtzebuerg, projet « Activités culturelles »
- Heischer Musik a.s.b.l., projet « Activités culturelles »
- NOMAD Group, projet « Activités culturelles »
- International Percussion Competition Luxembourg, projet « 11. International Percussion Competition Luxembourg »

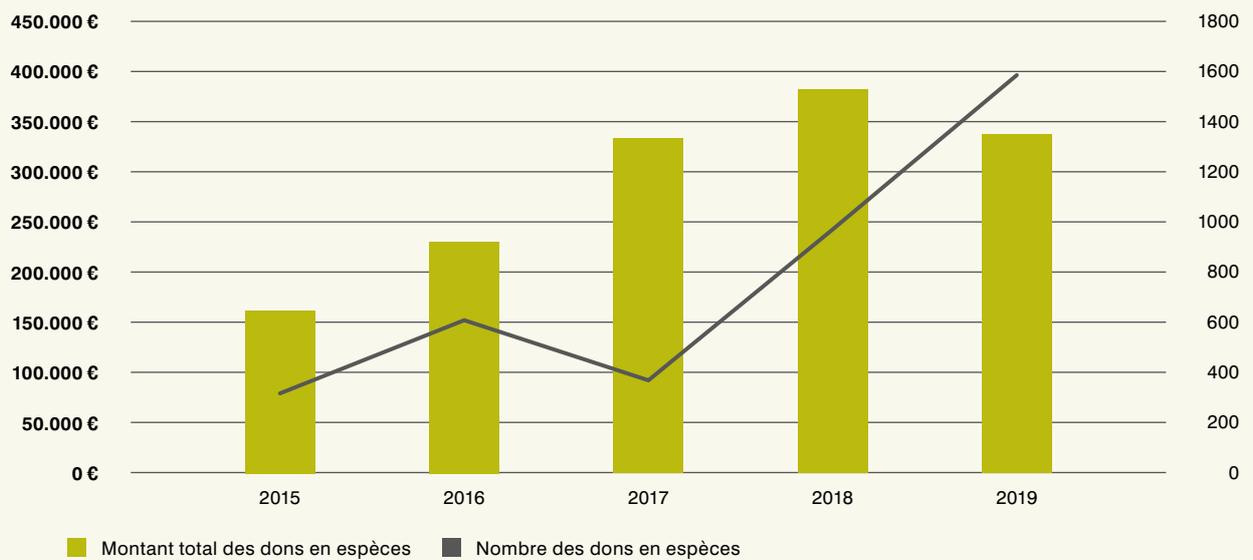
- Cultur'all, projet « Activités culturelles »
- Bluebird music a.s.b.l., projet « Activités culturelles »

En 2020, des dons en espèces pour un montant total de 562.441,90 EUR (contre 336.910,13 EUR en 2019) ont transité par les comptes du Fonds culturel national. Ainsi, 1.076 donateurs (contre 1.581 en 2019) ont ainsi bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982.

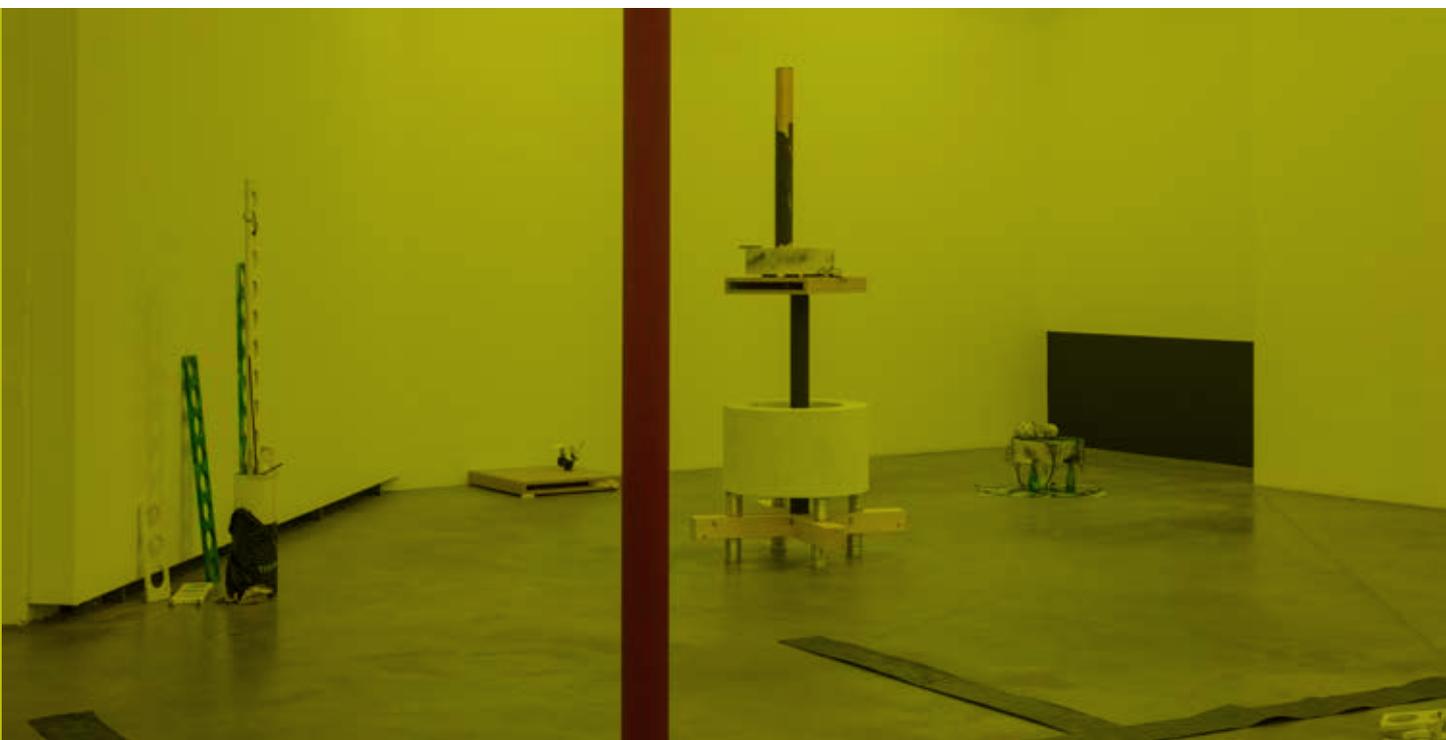
Tania Soubry, lauréate de la résidence de recherche chorégraphique aux Uferstudios. Photo © Michael Nique.



Évolution des dons en espèces 2015-2019



Eric Schumacher, lauréat de la résidence au Künstlerhaus Bethanien, exposition « come high go low » (02.-25.10.2020). Photo © David Brandt.



IV. Extrait du compte d'exploitation

IV.1. Les produits

Au cours de l'exercice 2020, le Fonds culturel national a généré des recettes à hauteur de 1.451.682,92 EUR.

Les recettes en provenance de l'œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse s'élevaient à 600.000,00 EUR, celles des partenaires et des mécènes privés à 831.537,94 EUR contre 350.964,10 EUR en 2019.

Les garanties de bonne fin et les remboursements non utilisés ont été repris pour un montant de 5.500,00 EUR.

Ces recettes ont été affectées par le comité directeur conformément aux objectifs arrêtés par la loi modifiée de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

IV.2. Les charges

Les dépenses du Fonds s'élevaient à 1.406.746,52 EUR. Une hausse de 15,14 % par rapport à 2019 (1.221.793,17 EUR).

Les frais de fonctionnement du secrétariat (salaires, fournitures de bureau, etc.) se chiffraient à 118.784,71 EUR, une baisse de 1,52 % par rapport à 2019 (120.613,63 EUR).

Le montant des jetons de présence pour les membres du comité directeur s'élevait à 4.715,04 EUR, celui des membres du jury à 1.850,00 EUR.

Les subventions et bourses accordées aux institutions, associations, maisons d'édition et artistes suivant les décisions prises par le comité directeur lors des réunions se montaient à 1.275.256,45 EUR, contre 1.086.445,98 EUR en 2019.

Les dons en espèces reçus avec indication de destination, ayant transité par les comptes du Fonds culturel national et ayant bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982, ont atteint le chiffre de 534.537,94 EUR.

Les dons en nature ont été évalués par la commission interministérielle à hauteur de 14.500,00 EUR, contre 202.927,00 EUR en 2019.

IV.3. Les résultats annuels

Au 31 décembre 2020, le Fonds culturel national a clôturé son exercice avec un résultat de 44.936,42 EUR.

V. Bilan et perspectives

En 2020, le Fonds culturel national a accompli sa mission de soutien de l'activité culturelle au Luxembourg en attribuant à 70 projets culturels et artistiques, suite à l'examen des dossiers, un total de 174.830,06 EUR et en accordant 15 bourses et résidences pour un montant total de 171.450 EUR. Depuis début 2019 et après concertation avec le ministère de la Culture, le Fonds culturel national se concentre sur les aides à la mobilité et à la diffusion, le soutien à l'édition, les bourses et résidences ainsi que sur le mécénat.

C'est ainsi qu'en 2020, le nombre de projets sur initiative d'artistes ou d'organisations œuvrant dans le domaine culturel et subventionnés de manière ponctuelle diminue non seulement à cause du changement de politique et de priorité de l'établissement public, mais aussi en raison de la crise sanitaire qui complique voire empêche toute réalisation de projets en relation avec des mobilités ou diffusions à l'étranger.

Malgré les reports, les annulations, les répercussions générales suite à la crise sanitaire, les bourses et résidences 2020 ont pour la plupart été organisées cette même année. Les lauréats ont rencontré des difficultés administratives et organisationnelles extraordinaires ce qui a compliqué la planification et la réalisation de leurs projets. Néanmoins, comme de nombreuses autres professions, les artistes ont profité de ces défis et imprévus pour s'adapter à la situation, mais aussi pour évoluer dans leur recherche et création.

Dans ce rapport d'activité, le Fonds culturel national tire le bilan des bourses et résidences qui, ayant commencé à être organisées à partir de 2016, fêtent leur 5^e édition. Les rapports boursiers des lauréats témoignent de leur expérience en résidence, de leur projet boursier, mais aussi de l'effet du programme sur leur carrière et leur pratique :

Personnellement je peux en retenir le travail effectué qui me semble avoir atteint un niveau artistique satisfaisant, voire dépassant les attentes. Autre bénéfice notable personnel est l'accès intense à la littérature allemande et germanophone, soit par des achats de livres et leur lecture, soit par des discussions fécondes avec des collègues de travail et la lecture de leurs livres qu'ils ont offerts – accès qui m'est plutôt restreint dans la ville où j'habite ordinairement et accès aussi qui me nourrit fortement vu mon amour ininterrompu pour cette littérature depuis ma jeunesse. Les retrouvailles avec des collègues, la confron-

tation avec leur cheminement artistique et les prises de décision en vue de collaborations futures sont également à retenir. De plus, la traduction de certains de mes propres poèmes en allemand est également à considérer comme un avantage pour la progression de mon travail personnel. Et le niveau exceptionnel de certaines lectures auxquelles j'ai pu assister comme spectateur sont certainement aussi un bénéfice durable pour mon propre travail artistique, notamment scénique et vocal. Et enfin, reste à retenir aussi la rencontre avec des artistes et écrivains et d'autres personnes travaillant dans les domaines artistiques que je ne connaissais pas encore, ce qui m'a fourni l'occasion d'apprendre à les apprécier humainement et professionnellement. Rencontres dont certaines auront sans aucun doute un avenir. © Tom Nisse, lauréat de la résidence au Literarisches Colloquium à Berlin, 2017.

Pour conclure, The Promises Of Monsters a marqué pour moi un moment très important dans ma vie d'artiste. D'abord puisqu'il s'agissait d'une aventure humaine. J'ai eu l'occasion de pouvoir rencontrer le public, parler de ce travail qui m'a en même temps profondément marquée. L'élaboration du projet a été l'objet d'un dépassement de soi. Les retombées ont été décisives pour moi. La possibilité de montrer un catalogue, de faire parler de ce travail au-delà des frontières du pays. L'exposition a voyagé, grandi et l'aventure a continué à Enghien-les-Bains en France sous la direction artistique de Kevin Muhlen et Emmanuel Cuisiner. © Laura Mannelli, lauréate de la bourse Indépendance, bourse de création et de diffusion en arts numériques, 2017.

Notre période à Montréal a été intense et très intéressante. L'équipe de la Fonderie Darling est tout simplement exceptionnelle. Lors de ces trois mois nous avons pu tisser des relations professionnelles et amicales précieuses qui nous ont permis, non sans difficulté parfois, d'avancer avec nos réflexions et nos recherches. Notre proposition de résidence 'jamais deux sans trois', si je me souviens a en effet pris une direction inattendue, se complexifiant au cours de nos rencontres et nos découvertes. Le sujet de la devise québécoise, fil rouge de notre proposition, s'est enrichi grâce à ces rencontres qui nous ont fait découvrir la complexité territoriale et humaine de Montréal. © Bruno Baltzer et Leonora Bisagno, lauréats de la résidence à la Fonderie Darling à Montréal, 2018.

Cet assistantat m'a amenée à me poser de nouveaux questionnements, m'a donné une exigence nouvelle faite de petits riens et m'a montré un processus de travail. Au cours de cette création, j'ai pu mesurer ce qu'être à la barre d'un gros bateau veut dire ! J'ai appris l'anticipation, l'organisation et la rigueur. Il faut qu'un planning soit bien fait pour ne pas épuiser les acteurs, avoir suffisamment de temps pour chaque chose, il faut anticiper toutes les questions imaginables pour être le plus détendu possible au moment de la création. Je vais moi-même m'appliquer ces préceptes pour ma prochaine création et j'ai déjà commencé à anticiper beaucoup de choses auxquelles je n'avais pas pensé avant cette expérience. J'ai appris que la direction d'acteurs pouvait être de laisser l'acteur libre de proposer et de jouer avec l'espace délimité de la scénographie. Le travail du metteur en scène est de créer les conditions pour aider les acteurs à défendre leur désir. J'ai rencontré des personnes dont les échanges m'ont profondément marquée et stimulée, je vais d'ores et déjà collaborer avec le dramaturge sur un nouveau projet et suis sûre que d'autres collaborations vont naître de cette aventure. © Laure Roldàn, lauréate de la bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents, 2019.

Mais le plus important point de cette pépinière a été les rencontres que nous avons faites. La pépinière à Monthey a été un de ces moments inattendus dans la vie, où nous avons rencontré des collègues, qui sont devenus de vrais amis, que nous garderons proches de nous, avec lesquels nous sommes non seulement déjà sûrs de vouloir collaborer, mais avec lesquels – notamment Camille Panza, comédienne de Bruxelles, qui désire collaborer avec Sophie Langevin pour un spectacle futur, ou Solène Paré, metteuse en scène de Montréal, avec laquelle Ian De Toffoli a l'intention de préparer une lecture d'un nouveau texte pour un festival de théâtre à Montréal au printemps prochain – des premières discussions autour de projets communs ont déjà débuté. Donc, ce qui a pu être ressenti comme un léger choc, au début, celui d'arriver à un endroit que, à cause d'un certain manque d'informations, nous ne nous imaginions pas ainsi, s'est rapidement transformé en une expérience très bénéfique, au niveau émotionnel et surtout artistique. © Ian De Toffoli et Sophie Langevin, lauréats de la bourse TF-CITF, pépinière à projets pour metteurs en scène, auteurs, scénographes, concepteurs sonores, 2019.

Au fil du temps, le Fonds culturel national n'a pas cessé de poursuivre et de diversifier son programme des bourses et résidences d'artistes et d'auteurs afin de s'adapter aux besoins du secteur culturel. C'est en partenariat avec la Fondation Loutsch-Weydert, l'Academia Belgica à Rome et le ministère de la Culture, que le Fonds culturel national a initié une résidence pour chercheur à l'Academia Belgica à Rome qui aura lieu pour la première fois en 2021. De même, en 2020, un premier appel à candidatures pour le concours « Village de la BD » du Festival International de la Bande Dessinée à Contern en collaboration avec le Centre national de littérature a été organisé par le biais du Fonds culturel national.

La révision de la procédure des dons en espèces en 2015 et 2018 a permis au Fonds culturel national de mieux répondre à sa première vocation : faciliter et favoriser le mécénat culturel. En conséquence, depuis 2015, le nombre de donateurs ainsi que le montant total des dons en espèces n'ont cessé d'augmenter. Cependant, suite aux circonstances exceptionnelles et aux incertitudes économiques engendrées par la crise sanitaire, le nombre de donateurs pour les dons en espèces et les dons en nature a connu une baisse importante – 1.080 donateurs en 2020 contre 1.586 donateurs en 2019. Contrairement au montant total des dons en nature, le montant total des dons en espèces – 562.441,90 EUR en 2020 contre 336.910,13 EUR en 2019 – a augmenté considérablement.

Ayant soutenu activement et dès le début l'instauration d'un fonds commun regroupant les fonds destinés aux activités culturelles et artistiques de type « Arts Council » comme prévu dans le « Kulturentwécklungsplang 2018-2028 », le Fonds culturel national se défait à partir de 2021 d'une partie de ses missions - l'encouragement à la mobilité et la diffusion internationale d'œuvres - au profit de Kultur:LX - Arts Council Luxembourg afin de rendre plus transparente, plus professionnelle et plus structurée l'aide au secteur culturel. Dans ce contexte et à partir de 2021, Kultur:LX remplace le Fonds culturel national en tant que membre de l'IFACCA – International Federation of Arts Councils and Culture Agencies.

Jo Kox
Président

Luxembourg, le 21 avril 2021



JC movement production (Jill Crovisier), compagnie lauréate de la résidence chorégraphique à Annonay. Photo © Jill Crovisier.



Le Fonds culturel national bénéficie du soutien financier de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

www.oeuvre.lu

www.focuna.lu

ISBN 978-2-919794-53-9

